

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

Territoire
du Pays Salonais

Projet pédagogique



leo lagrange
FEDERATION

ESPACES JEUNES
INTERCOMMUNAUX

ALLEINS/VERNEGUES/
MALLEMORT/LAMANON/CHARLEVAL



Sommaire



1. Présentation de la structure	p.3
2. Le public visé	p.7
3. Les objectifs	p.12
4. Les moyens	p. 20
5. Fonctionnement	p.21
6. Evaluation	p.23
7. L'accueil d'enfant en situation de handicap	p.25
8. La Fédération Léo Lagrange	p.27



1. Présentation des espaces jeunes intercommunaux

1. Champs d'action de l'accueil

Depuis mai 2009, AgglopoLe Provence était organisateur du secteur jeunesse mais au travers d'un marché public signé le 1^{er} mai 2012, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée se voit attribuer cette fonction.

Les Espaces Jeunes intercommunaux sont situés sur les communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues.

Ces structures sont des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et sont déclarées auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches-du-Rhône (DDCS 13).

2. Caractéristiques

Les villages font partie de la communauté de communes Métropole Territoire du Pays Salonais.

C'est une communauté d'agglomération qui regroupe 17 communes et 133.000 habitants. Son territoire s'étend sur plus de 500 km².

Commune de Charleval:

La commune de Charleval est située dans le département des Bouches du Rhône de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Charleval, qui se situe dans un milieu rural, s'étend sur 14.4k m² et compte 2411 habitants depuis le dernier recensement de la population. Avec une densité de 167,3 habitants par km², Charleval a connu une nette hausse de 15.9% de sa population par rapport à 1999.

Entourée par les communes de Puget, la Roque-d'Anthéron et Mérindol, Charleval est situé à 15km au Nord-est de Salon de Provence la plus grande ville à proximité.

Le maire actuel de Charleval est monsieur Yves WIGHT.

Commune de Lamanon:

La commune de Lamanon est située dans le département des Bouches du Rhône de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lamanon, qui se situe dans un milieu rural, s'étend sur 19.9 km² et compte 1739 habitants depuis le dernier recensement de la population. Avec une densité de 92.65 habitants par km².

Situé au nord de Salon de Provence, bâti sur l'ancien lit de la Durance, adossé à une magnifique colline permettant de rejoindre le GR6 et de découvrir le site de Calés, aux portes des Alpilles.

Le maire actuel de Lamanon est monsieur Rolland DARROUZES.

Commune d'Alleins :

Alleins est une ville de France, située dans le département Bouches-du-Rhône, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les 2437 habitants de la commune vivent sur une superficie de 17 km² avec une densité de 143 habitants par km² et une moyenne d'altitude de 159 m.

Le maire actuel de la mairie de Alleins est Monsieur Yves FABRE.

Commune de Vernègues/Cazan :

Vernègues est un village français, situé dans le département des Bouches-du-Rhône et la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La commune s'étend sur 15,9 km² et compte 1 386 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2004. Avec une densité de 87,2 habitants par km², Vernègues a connu une nette hausse de 47,6% de sa population par rapport à 1999.

Entouré par les communes de Alleins, Aurons et Mallemort, Vernègues est situé à 8 km au Nord-est de Salon-de-Provence la plus grande ville des environs.

Situé à 302 mètres d'altitude, Le Ruisseau des Carlats, le Ruisseau de l'Estagnol sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Vernègues.

Le maire de Vernègues se nomme monsieur Patrick APPARICIO.

Commune de Mallemort :

Mallemort est une ville française, située dans le département des Bouches-du-Rhône et la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La commune s'étend sur 28,2 km² et compte 5 925 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2005. Avec une densité de 210,4 habitants par km², Mallemort a connu une nette hausse de 18,8% de sa population par rapport à 1999.

Entourée par les communes d'Alleins, Mérindol et Charleval, Mallemort est située à 12 km au Nord-est de Salon-de-Provence la plus grande ville aux alentours.

Située à 126 mètres d'altitude, La rivière la Durance, le Ruisseau des Carlats sont les



principaux cours d'eau qui traversent la commune de Mallemort.
La commune est proche du parc naturel régional du Luberon à environ 3 km.
Le maire de Mallemort se nomme Madame GENTE Helene

Les structures

Afin d'être au plus près des besoins de notre public, le fonctionnement des accueils a évolué en fonction des constats identifiés durant l'année précédente.

Depuis le 7 juillet 2014 un nouveau fonctionnement est mis en place, les jeunes sont regroupés sur une des trois communes (Lamanon, Mallemort, Charleval) sachant que les espaces jeunes d'Alleins et Vernegues sont fermés depuis le 1 septembre 2014. Un ramassage en minibus est assuré par l'équipe d'animation sur les 4 communes Charleval, Alleins, Vernegues et Lamanon.

Nous avons depuis le 1^{er} octobre 2016 de nouvelles modalités de fonctionnement dûes au nouveau marché signé avec Métropole. Cela induit les changements suivants :

- Un agrément de 24 jeunes pour l'ACM intercommunal de Mallemort n°0130088CL006416 / n°0130088AP006516
- Un agrément de 12 jeunes pour l'accueil de jeunes n°013008AJ006616 qui accueille à Lamanon ou Charleval.



2. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

Caractéristiques des 11-14ans

PHYSIQUE	PSYCHOLOGIQUE	SOCIAL	AFFECTIF
Conscience de son identité sexuée	Influencable par les autres jeunes	Besoins de règles	Romantisme chez les filles, bourrinage chez les garçons
Ecart importants entre filles et garçons dans leur développement	Refus de l'adulte du même sexe	Sens de la justice	Fidélité en amitié
Puberté	Pudeur	Recherche ses repères	Admiration d'un adulte
Croissance - > Risque de problème physique (Vue, dents, dos, ...)	Curieux, très inventif	Revendique leur autonomie vis-à-vis de la famille	Remise en cause et détachement de la famille
Ne maîtrise plus leur corps	Créatif	Besoin de se mesurer aux autres	Homosexualité latente
Fatigue	Impulsif	Appartenance à un groupe d'amis du même âge, avec ses codes...	Âge de la contradiction
Hygiène négligée	Susceptibilité	Identification à des idoles	
Recherche ses limites	Imagination débordante ; se projette dans un autre monde	Souci de l'apparence	
	Besoin d'être responsable	Apprentissage de la valeur de l'argent	
	Position tranchée, monde en noir ou blanc, attitude soit conforme soit opposée à un modèle.	Découverte de l'existence du monde et des autres cultures, ...	
	Âge du test	Malgré certains airs casseurs, très facilement impressionnables	
	Vite enthousiaste mais vite lassé		

Aujourd'hui les 11-14 ans sont souvent assimilés à des adolescents alors qu'ils ne sont encore que des enfants. À la frontière de l'enfance et de l'adolescence. Notre rôle est d'aider ces jeunes à s'affirmer de façon constructive



a) Caractéristiques 15-17 ans

PHYSIQUE	PSYCHOLOGIQUE	SOCIAL	AFFECTIF
Puberté	Construction des idées	Attentif à son corps, à son look	Recherche du grand Amour
Croissance	Capacité de concentration	Exigent vis-à-vis des adultes	Regard des autres très important
Mal à l'aise dans sa peau	Capacité de décision et d'analyse	Grande sensibilité à l'équité	Besoin d'être aimé, autre que par les parents
Développement de ses capacités physiques	Capacité à l'autonomie	Juge et refait la société conformisme au groupe	Attente d'humilité et de reconnaissance de leurs erreurs par les adultes
Premières relations sexuelles	Volonté de faire de grands projets	Adhésion à des idéologies	Sensible
Excès	Ambivalence, constamment d'un pied sur un autre	Contestation de l'interdit	VULNERABILITE
Attrance pour la difficulté	Recherche de soi même	Dialogue plus ou moins difficile avec les parents	
SILENCES REVELATEURS	Recherche de leurs propres valeurs	Approfondissement du monde et des autres cultures, modes de vies, ...	
	Manque de confiance en soi	Intérêt pour l'autre sexe	
	Image négative de soi	Sensible aux questions de leurs vies d'adultes	
	Position négociable, monde en couleur	AFFIRMATION DE SES PASSIONS	
	Échappatoire extrême : Alcool, drogue, vitesse, sport intensif, musique		

L'adolescence est la période de la vie où l'identité personnelle se met en place. C'est une étape qu'il ne faut pas rater. Notre rôle est d'aider l'adolescent à s'épanouir et à le guider à devenir un futur adulte



La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Caractéristiques du public

- 1 L'adolescence est un âge de questionnement et de modifications profondes de l'être. C'est la période de la puberté ; le corps change, les moyens d'expression aussi.
- 2 C'est la période où l'on passe de l'enfance à l'âge adulte. Les enjeux deviennent socialement normés, il faut s'orienter professionnellement afin, plus tard, de trouver un métier, tout comme il sera nécessaire de trouver sa place dans la société.
- 3 C'est une nouvelle sphère personnelle et affective qu'il faut désormais bâtir, une nouvelle entrée dans le monde qui s'amorce et qui peut être nourrie d'angoisses et de problématiques à solutionner.

Chaque directeur réalise un projet pédagogique lié à son territoire d'intervention mais aussi en fonction du type d'accueil (Accueil de jeunes et ALSH)
Les constats sont mis en commun et regroupés dans le projet intercommunal.

Le public ALSH espaces jeunes intercommunaux

Les jeunes fréquentent peu les espaces jeunes durant les mercredis et samedis car ils pratiquent de nombreuses activités extra scolaires de type sportives, culturelles
Contrairement aux périodes de vacances où l'effectif est conséquent

Nous accueillons 57 % de garçons et 43 % de filles, durant l'été la mixité est respectée en revanche durant les périodes hors vacances notamment les mercredis et samedis les filles ne viennent pas sauf sur l'accompagnement scolaire ou des activités spécifiques (raid et projet de jeunes)

Depuis que nous rassemblons les jeunes sur un seul espace, l'effet « rivalité » entre les communes a totalement disparu contrairement aux jeunes majeurs qui réagissent très souvent avec une attitude de rejet lorsqu'il faut se déplacer hors de son territoire

Nous observons un phénomène de groupe et des mouvements de public en fonction de paramètres que nous ne pouvons pas évaluer, l'effet de groupe, les affinités, l'effet de mode et l'intérêt de chaque jeune.

Depuis que nous rassemblons les jeunes durant les vacances, une bonne dynamique s'est créée, les jeunes ont plaisir à se retrouver, la plupart proviennent du collège Collines Durance.

Les jeunes sont globalement respectueux des règles de vie commune, ils sont curieux et plus exigeants.

Les jeunes sont très sollicités sur leur temps libre, clubs de sports et activités culturelles, le temps restant est souvent utilisé pour les réseaux sociaux et les écrans.

Le public A.J espaces jeunes intercommunaux

Nous accueillons des jeunes de 14 à 17ans. Certains participent également aux activités des 11/14ans.

En effet, pour certains la création d'un accueil réservé à leur âge est bénéfique, car ils sont prêts à rentrer dans une démarche de projet, de construction d'activités, d'investissement personnel et d'autonomie.

Pour d'autres, le cadre rassurant des 11/14ans, avec des activités déjà planifiées auxquelles ils doivent participer est préférable, ils n'ont pas acquis suffisamment de motivation et de maturité pour s'inscrire dans une démarche plus autonome.

La majeure partie des jeunes participants sont inscrits depuis quelques années aux espaces jeunes, ils ont donc participé aux activités des 11/14ans au préalable. Certains ont des petits frères ou sœurs, et ils sont donc favorables au fait de ne pas partager les mêmes temps de loisirs toutes les vacances. Ils connaissent tous les directeurs et animateurs, ils sont familiarisés avec les structures et le fonctionnement.





3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, véritable colonne vertébrale de ses actions, s'inscrit dans la volonté de bâtir une société de progrès fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de la démocratie participative.

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont avant tout des lieux éducatifs, actifs et conviviaux organisés autour d'un projet éducatif. La Fédération met son projet éducatif au service des vacances des enfants et des jeunes au travers des structures qu'elle anime.

Les finalités (en objectifs éducatifs) sont :

- **Bâtir la citoyenneté du 21^{ème} siècle**
Devenir des citoyens sachant peser pour un monde plus solidaire et équitable, plus démocratique, respectueux des droits de l'homme et de l'environnement
« Stimuler l'implication, agir avec les différences... »
- **Renforcer la solidarité en réponse à la mondialisation**
Affirmer son attachement à l'internationalisation, respecter les valeurs humaines universelles dépassant les frontières, les nationalismes, les sectarismes.
« Miser sur les coopérations, sur les actions de solidarité internationale au service d'un développement durable et équitable. »
- **Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper**
Faire du temps libre un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif.
« Créer la convivialité et l'échange dans un tissu social revivifié. »
- **Contribuer à l'éducation de tous**
Offrir un même accès au savoir dans le droit fil des principes de justice et d'égalité.
« Accompagner la découverte de soi et encourager l'envie d'aller vers l'autre. »
- **Participer à la transformation de la société**
Redonner à chaque citoyen le droit d'exprimer ses convictions, de débattre et de choisir.
« Instaurer du dialogue, cultiver la démocratie. »
- **Etre co-acteur de l'éducation permanente**
Susciter des coopérations, des solidarités, des coordinations pour faire naître des projets cohérents portés par tous les acteurs de l'éducation.
« Revendiquer la prise en charge de missions éducatives »

b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Investir le temps libre pour grandir et s'investir	Favoriser les échanges intercommunaux	<p>Permettre aux jeunes des 5 communes de se connaître, se reconnaître et se respecter</p> <p>Solliciter toutes les associations et partenaires du territoire liés à la jeunesse afin d'établir des projets communs</p>	<p><i>Proposer des accueils, des sorties, des soirées en intercommunalité</i></p> <p><i>Orienter nos activités sur une pédagogie d'échange</i></p> <p><i>Réunir les jeunes sur la préparation de la fête intercommunale de la jeunesse prévue au mois de juin.</i></p> <p><i>Veiller dans nos activités à donner une place à chacun.</i></p>
	Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes	<p>Rendre le jeune acteur et partie prenante des actions de l'espace jeunes</p>	<p><i>Proposer des temps d'échange animateurs/jeunes</i></p> <p><i>Utiliser une pédagogie adaptée</i></p> <p><i>S'appuyer sur les médias afin de développer l'esprit critique du jeune et son ouverture d'esprit, son autonomie de pensée</i></p> <p><i>Permettre la découverte ou l'acquisition de certaines valeurs inhérentes à la vie en groupe</i></p>
	Développer Le vivre ensemble	<p>Garantir à chacun une place au sein du groupe</p>	<p><i>Jeu d'écoute</i></p> <p><i>Jeux de coopération et de solidarité</i></p> <p><i>S'appuyer sur les dispositifs D&C et Défis et différence</i></p> <p><i>Solliciter les échanges et les rencontres, Provoquer des rencontres improbables,</i></p>

Bâtir la citoyenneté du 21^e siècle	Objectif général - 2	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	Eveiller à la découverte	Projet Hub Leo	<i>Intégrer les jeunes aux concours nationaux proposés par le dispositif HUB Léo</i> <i>Mettre en place des projets interstructures</i>
	Solliciter la participation des familles	Laisser une place aux parents	<i>Proposer des soirées Jeux chemins de parents</i> <i>Travailler en lien avec la MDA, spécialisée dans la parentalité</i> <i>Participation et implication des parents à la fête de jeunesse ou autre évènements</i>

..





HUB LEO



Un nouveau dispositif en expérimentation

Le **Hub Léo**®, une solution pour le temps libre des 11-15 ans

- **un réseau** connecté sur son territoire qui favorise
L'accès à la connaissance et l'équilibre de tous,
- **un média** de proximité mettant à disposition des
Contenus favorisant la réflexion et l'engagement citoyen.
- La communauté Cl'Hub
- Le Hub pratique



- Le Hub actus
- Lien avec le nouveau site FLL

le projet "sport et découverte"

Ce projet reprend précisément les objectifs visés lors de notre participation aux raids sportifs Léo, régionaux et nationaux. Depuis 4 ans maintenant nos jeunes sont engagés sur cette démarche et sont volontaires pour participer chaque année.

Objectifs :

- Accroître l'esprit civique et de coopération dans les difficultés à résoudre en groupe.
- Développer leurs capacités d'adaptation dans des moments simples et difficiles
- Faire découvrir des activités aux jeunes et les mettre en situation nouvelle.
- Permettre aux jeunes d'aller au bout d'eux-mêmes dans l'effort, et leur démontrer qu'ils sont capables de dépasser leur peur et de faire confiance à autrui.
- Sensibiliser à l'importance de la nutrition



- Participer aux RAID Leo Lagrange régional et national
- Mettre en place des ateliers boot camp et des préparations RAIDS interstructures
- Rencontrer des sportifs
- Participer à des rencontres sportives
- Assister à des championnats de trottinette, bmx..
- Mettre en place des actions liées à l'alimentation.



Les séjours courts

LIEUX/DATES	Nbr de jrs	Nbr de jeunes
SUMMER CAMP HUB SOUS LES ETOILES 1 ère semaine des vacances d'été COTE BASQUE	5	7
RAID NATIONAL LEO ados 3 ^{ème} semaine de Juillet BASE DE LOISIRS DE CHAMBOD 01	5	7
HUB CITOYEN Vacances d'Octobre Rencontre HUB LEO	3	8 à 10
RAID REGIONAL LEO Avril	5	7



4. Les moyens

a. Humains

Nom	Prénom	Fonction	Qualification	entrée
DENAT	Géraldine	Coordinatrice Mission jeunesse	BP LTP DEUST AGAPSC	MAI 2011
BELITZERKAUSKI	Cyril	DIRECTEUR Accueil de jeunes + Responsable PIJ	BP LTP LICENCE STAPS	AOUT 2015
MOUSSA	Slimane	DIRECTEUR ACM	BAFD	
ARCHIMBAULT	Mathis	ANIMATEUR INTERCOMMUNAL	BAFA	Janvier 2017

b. Matériel

- Espace jeunes de mallemort (2 salles de 100 m²)
- Espace jeunes de Lamanon (100 m²)
- Espace jeunes de Charleval (40 m²)

- Un studio enregistrement avec du matériel M.A.O
- Un labo photo
- Une salle informatique avec 3 ordinateurs
- Tablettes tactiles iPad
- Des bureaux administratifs
- Matériel pédagogiques nécessaires
- Matériel de camping (tentes, tables, cuisine.)
- Matériel de sport (tchuk ball, street golf, filets, chasubles, ballons..)
- Matériel vidéo (écrans, caméscopes, appareil photos.)
- 1 minibus 9 places



5. Fonctionnement

L'accueil est organisé par une structure d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les jeunes de 11/14 ans et par une structure Accueil de jeunes pour les jeunes de 15/17 ans conformément aux jours et horaires suivants

VACANCES SCOLAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11-14 ans	10h à 18h				
15-17 ans	14h-19h	14h-19h	14h-19h	14h-19h	14h-19h

HORS VACANCES SCOLAIRES

	Mercredi	Vendredi	samedi
11-14 ans	14h à 18h	17h-19h 19h/23 1 fois par mois	14h à 18h
15-17 ans		19h-23h/ 2 fois par mois	

ACCUEIL ET DEPART

Pour 11/14 ans

Le représentant légal du mineur remplit un dossier administratif à l'Antenne de Pont de La Tour, secrétariat administratif de Métropole qui prend les inscriptions.

Dans ce dossier il signe le règlement intérieur et autorise son enfant à participer aux accueils et activités de l'espace jeunes et à rentrer seul ou non en fin d'accueil (18h). Il s'engage également à nous signifier par écrit si son enfant doit quitter le lieu d'accueil à un autre horaire que celui stipulé dans le règlement intérieur.

Pour les 15/17 ans

La structure fonctionne sur le principe d'un accueil jeune durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 19h et 2 soirées par mois (19h à 23h).

Pour les 2 tranches d'âge :

Le représentant légal signe à l'inscription un document stipulant si le mineur peut ou non rentrer seul à son domicile. S'il n'est pas autorisé à rentrer seul, le représentant légal a pour obligation de venir récupérer le mineur sur le lieu d'accueil.

Lors de l'accueil sur site en journée complète, le déjeuner n'est pas fourni. Il est demandé au représentant légal de prévoir un pique-nique.

- **Organisation des journées, mercredis et samedis :**
 - 14h – 14h15 : temps libre / accueil
 - 14h15 – 14h30 : temps d'explication de l'activité, rappel des activités à venir, recueil des envies des jeunes.
 - 14h30 – 16h : 1^{ère} activité
 - 16h – 16h15 : Goûter (apporté par les jeunes ou fourni selon les ateliers)
 - 16h15 – 16h30 : explication de l'activité
 - 16h30 – 18h : 2^{nde} activité

- **Organisation des journées, vacances :**
 - 10h – 10h45 : Accueil / temps libre / mettre en place des jeux de société ou autre à partir de 10h15
 - 10h45 : Rassemblement et explication de l'activité
 - 10h45 – 12h15 : activité
 - 12h15 – 13h : temps de repas / temps libre
 - 13h : Des petits jeux sont proposés mais non obligatoires pour les jeunes
 - 13h45 : rassemblement et explication de l'activité
 - 14h – 16h : activité
 - 16h – 16h30 : goûter philo/débat
 - 16h30 – 18h : temps de projet/temps libre

- **Navettes :**
 - Lamanon aller 10h / retour 17h15
 - Alleins aller 10h10 / retour 17h25
 - Cazan aller 10h20 / retour 17h35
 - Charleval aller 10h30 / retour 17h45

- **Soirées :**

Les soirées ne devront pas se terminer après 22h car cela fait trop tard pour les 11/14 ans

- Horaires des soirées ALSH : Hors vacances scolaires : 19h – 22h / Pendant les vacances scolaires : 18h – 22h

Nous accueillons également les vendredis soirs de 17h à 19h, pour aborder au choix du jeune 3 thématiques :

- Le journal du Hub, temps consacré aux médias et à la façon dont les jeunes peuvent les utiliser pour mettre en valeur leurs idées, actions et projets
- Ateliers sportifs pour ceux qui veulent s'entraîner davantage pour les raids sportifs
- CMJ, conseil municipal jeunes, car nous tentons d'aider les jeunes élus à la réalisation de leurs projets.

- **Le fonctionnement est différent pour l'accueil de jeunes :**
 - 2 soirées par mois
 - Vacances scolaires 14h/19h, sur le principe d'un accueil libre.



✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

✓ Modalités de restauration

Les repas sur site sont apportés par les jeunes eux même sous la forme de pique nique, nous mettons des frigos à leur disposition.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées durant les séjours

S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.





6. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.



b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

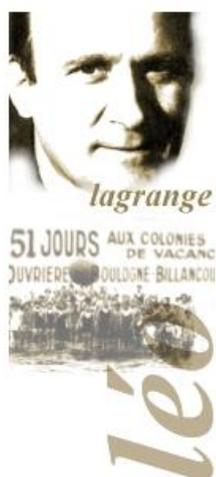
- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



8. La Fédération Léo Lagrange

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b- La Délégation Nationale Jeunesse

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale la jeunesse et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.



Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à la jeunesse (pilote par la Délégation Nationale à la jeunesse), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

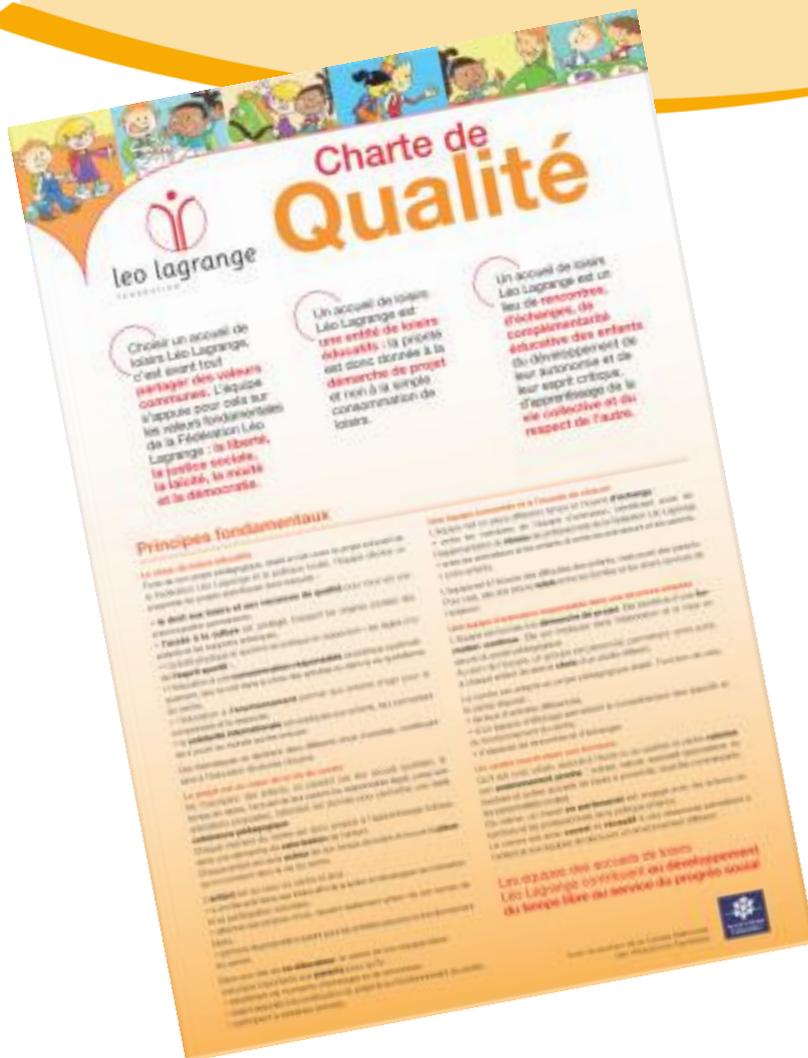
Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.



La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires. Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe. Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.



**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

**Territoire
du Pays Salonais**

